

PRESS RELEASE

Bruxelles, le 20 juin 2018.

Les grèves du Contrôle du Trafic Aérien (ATC) ont un impact destructeur sur le trafic aérien et les économies européennes.

- Augmentation de 300 % des grèves de l'ATC en France par rapport à 2017.
- Les 24 jours de grève en 2018 ont causé 5 000 annulations de vols et des milliers de retards, touchant des millions de voyageurs.
- L'impact économique de 13,4 milliards d'euros * prévu par l'UE continue de croître.
- Une multiplication par quatre des retards de vol de plus de 15 minutes en mai 2018 (56 000) par rapport à mai 2017 (14 000).

L'augmentation alarmante des grèves du Contrôle du Trafic Aérien (ATC) à travers l'Europe a des effets ravageurs sur les compagnies aériennes, leurs passagers et leurs activités. 2018 s'annonce comme l'une des pires années en termes de grève de l'ATC en Europe. Depuis le début de l'année, les compagnies membres d'A4E ont été contraintes d'annuler près de 5 000 vols à la suite des grèves, touchant directement 784 000 passagers à travers l'Europe. De plus, des millions de voyageurs ont été affectés par des retards de vol causés par des déviations du trafic dans l'espace aérien et des embouteillages résiduels.

Selon Eurocontrol, 39 000 vols ont été retardés en raison des grèves de l'ATC, soit environ 30 % du total des retards en route en mai. De plus, Eurocontrol projette que le nombre total de minutes de retard en 2018 sera en hausse de 53 % par rapport à 2017 en raison des grèves et du manque de capacité (14,3 millions en 2018 contre 9,3 millions de minutes en 2017).

Les grèves de l'ATC ont un impact très coûteux sur les consommateurs, les économies européennes et l'environnement. Elles enfreignent le principe de libre circulation des personnes et des biens à travers l'Europe pour plusieurs raisons :

1. Les trajets des voyageurs et les chaînes d'approvisionnement sont sévèrement perturbés.

PRESS RELEASE

2. Les déviations pour éviter les espaces aériens fermés augmentent le temps de vol des appareils et donc leurs consommations en carburant, desquelles découlent des émissions de CO2 plus élevées.
3. L'industrie du tourisme est la plus touchée en raison de l'annulation de vols vers des destinations loisir phares, mettant en péril les petites et moyennes entreprises du secteur.
4. Les compagnies aériennes doivent indemniser les passagers pour les retards et prendre des mesures pour les faire embarquer sur d'autres vols, ce qui perturbe considérablement les plans de voyage des clients et les opérations des compagnies aériennes. Ces dernières n'ont pas le droit d'imputer ces coûts aux prestataires de l'ATC qui les ont causées.

PriceWaterhouseCoopers (PwC) a démontré que le coût économique des grèves de l'ATC dans l'UE entre 2010 et 2017 était de 13,4 milliards d'euros *. L'été dernier, la Commission européenne a déclaré que, depuis 2005, il y a eu environ 357 grèves du Contrôle du Trafic Aérien dans l'UE, dont 254 en France (*).

Willie Walsh, PDG d'IAG, a déclaré :

« IAG et Ryanair envisagent de déposer une plainte auprès de la Commission européenne car les grèves de l'ATC représentent le plus grand défi pour notre industrie. Elles sont en train de détruire le trafic aérien européen et ont un impact énorme sur les consommateurs. Ces perturbations affectent toutes les compagnies aériennes, mais ont un impact particulièrement négatif sur le tourisme et l'économie espagnole. Les grèves continues du personnel de l'ATC à Marseille ont un impact disproportionné sur les compagnies aériennes qui partent de Barcelone puisqu'ils contrôlent les vols dans la majeure partie de l'espace aérien méditerranéen. Pour Vueling, cela veut dire que 50 % de ses vols sont affectés. L'UE doit agir dès maintenant pour protéger les droits des consommateurs et prévenir les dommages à long terme sur les économies européennes ».

Michael O'Leary, le PDG de Ryanair, a déclaré :

« Ces perturbations sont inacceptables et nous appelons les gouvernements et la Commission européenne à prendre des mesures urgentes et décisives pour garantir que les prestataires de l'ATC disposent d'un personnel suffisant et que les survols ne soient pas affectés par des grèves qui s'inscrivent dans un cadre national, comme c'est le cas de façon répétée en France.

PRESS RELEASE

Les prestataires de l'ATC en Europe se rapprochent du point de rupture avec des centaines de vols annulés chaque jour à cause des grèves de l'ATC ou en raison du manque de personnel de l'ATC en Europe . La situation est particulièrement critique les week-ends quand les prestataires britanniques et allemands de l'ATC se cachent derrière des conditions météorologiques défavorables et des euphémismes tels que des « restrictions de capacité », alors qu'en réalité ils ne prévoient pas assez de personnel pour traiter le nombre de vols prévus.

Des mesures urgentes doivent maintenant être prises par les gouvernements britannique et allemand et la Commission européenne, sans quoi des milliers d'autres vols et des millions de passagers seront perturbés, en particulier pendant les mois de juillet et août, à moins que cette crise ATC ne soit résolue ».

Pour remédier aux perturbations des grèves de l'ATC, A4E propose d'imposer une période de préavis individuelle de 72 heures pour les employés qui souhaitent faire grève, d'assurer la protection des survols tout en veillant à ce que celle-ci ne se fasse pas au détriment des services locaux, et une garantie sur les services minimums qui doivent être assurés.

[La plainte d'IAG et de Ryanair soutiendra qu'en ne protégeant pas adéquatement les vols au-dessus de la France, le droit européen est enfreint.](#)

« Nous avons fait remonter la gravité de la situation non seulement aux niveaux de l'Union européenne UE et des autorités françaises, mais aussi auprès des gouvernements dont les pays sont les plus durement touchés par ces perturbations. Juste avant la saison estivale riche en voyages, et au nom de tous nos passagers, nous exhortons les gouvernements à agir rapidement », a déclaré Thomas Reynaert, directeur général d'A4E.

Les consommateurs peuvent également exiger une action plus rapide de la part des décideurs politiques européens en signant la pétition en ligne d'A4E : www.keepeuropesskiesopen.com.

La pétition sera présentée aux autorités compétentes à Bruxelles et dans les capitales de l'Union européenne d'ici fin 2018.

Lien vers l'étude de PriceWaterhouseCoopers sur l'impact économique des grèves de l'ATC dans l'UE :

https://a4e.eu/wp-content/uploads/2016/10/A4E-Economic-Impact-ATC-Strikes-Final-Report_160929-vf.pdf



PRESS RELEASE

Lien vers le rapport de la commission des finances du Sénat :

<http://www.senat.fr/rap/r17-568/r17-5681.pdf>

About A4E :

Airlines for Europe (A4E) est la plus grande association de compagnies aériennes d'Europe, basée à Bruxelles. Lancée en janvier 2016, l'association est composée d' Aegean, d'airBaltic, d'Air France KLM, de Cargolux, d'easyJet, de Finnair, d'Icelandair, de l'International Airlines Group (IAG), de Jet2.com, de Lufthansa Group, de Norwegian, Ryanair, TAP Portugal, Travel Service et Volotea, et prévoit de se développer davantage. Avec plus de 550 millions de passagers chaque année, les membres de l'A4E représentent plus de 70% des voyages du continent, exploitant plus de 2 700 avions et générant plus de 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel.

*« Impact économique des grèves de contrôle du trafic aérien en Europe », PriceWaterhouseCooper pour A4E, Bruxelles, 2016